

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 6 mars 2020

L'an deux mille vingt et le 6 mars, à 9 heures 30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération :	objet :
06/03/20-04	Affectation du résultat d'exploitation 2019

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Madeleine GARCIA-VIDAL, Martine ROLLAND

Suppléants présents : Damienne BEFFARA

Titulaires absents ayant donné procuration : Michel MOLY ayant donné procuration à Marie-Pierre SADOURNY

Absents : Edith PUGNET, Hermeline MALHERBE, René OLIVE, Robert OLIVE, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Jacqueline ALBAFOUILLE, Raymond LEMORT, Alain GOT, Mireille REBECQ.

Suppléants présents : Emilie BENZAKEN-DUVILLIER

Titulaires absents ayant donné procuration : Georges GUARDIA ayant donné procuration à Mireille REBECQ

Absents : Arlette BIGORRE, Aurélie SIRJEAN, Loïc GARRIDO, Katell MATET, René BANTOURE, Michel FERRER, Charles CHIVILO, Jean-Louis DEMELIN, Julie BALLANEDA, Françoise ORTEGA, Sylvie TORRES.

Le Comité,

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 033 405.47€,

Considérant les besoins recensés pour 2020,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	Euros
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	501 223,87
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE	532 181,60
EXCEDENT DEFICIT	
A/- EXCEDENT AU 31/12/2019	1 033 405,47
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
*à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible	1 033 405,47
affecte comme suit:	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	500 444,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	532 961,47
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
B/- DEFICIT AU 31/12/2018	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter- budget primitif 2019	
Excédent disponible (voir A-solde disponible)	
C/ Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Ainsi fait et délibéré à THUIR, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président de l'**U.D.S.I.S.**,



Jean ROQUE

